



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



A retenir

Maladies du feuillage: l'évolution des maladies est toujours très disparate en fonction des secteurs et des conditions agro-climatiques de chaque parcelle. Le seuil T2 est atteint sur différentes parcelles dans les départements de Seine-Maritime de l'Eure (sud de la Seine) et du Calvados (Nord de Caen).

Pégomyies : pas de risque à ce jour. Des pontes au Nord de Caen.

Le réseau d'observation

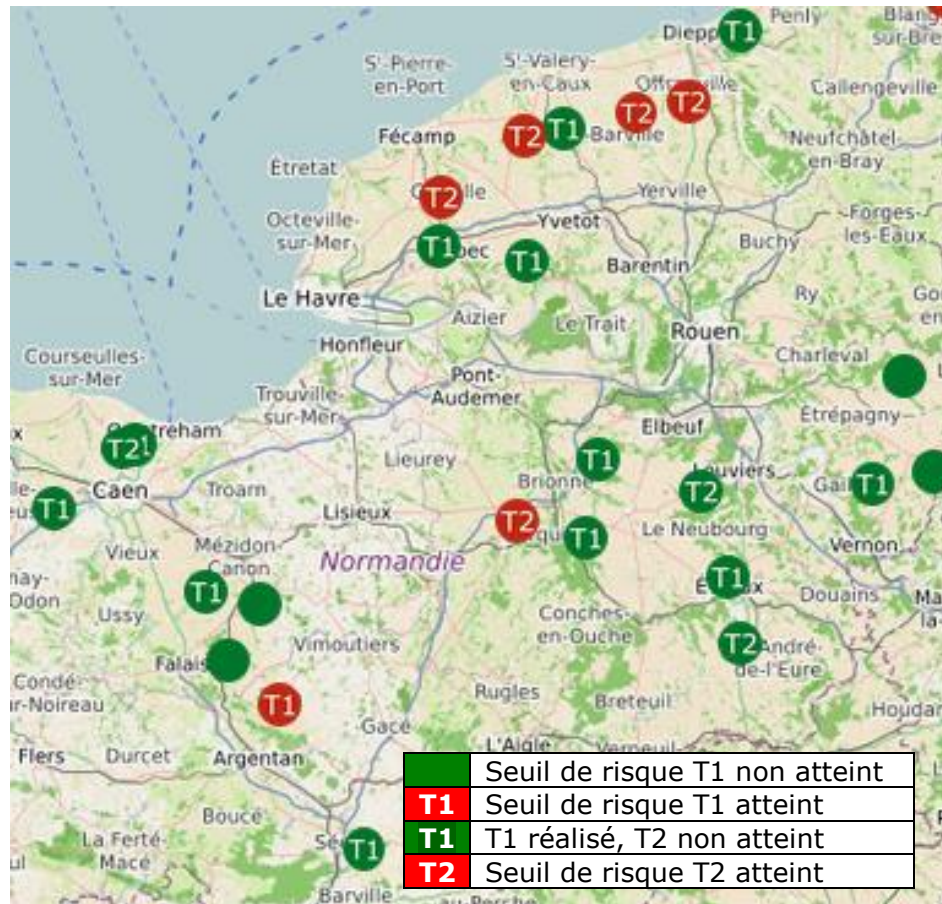
Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 22 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

- **Calvados et Orne** (5 parcelles observées)
 - 4 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 5 à 24 %)
 - 3 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 14 %)
- **Eure** (9 parcelles observées)
 - 6 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 68 %)
 - 6 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 4 à 42 %)
 - 5 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 64 %)
- **Seine-Maritime** (8 parcelles observées)
 - 8 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes de 5 à 62%)
 - 7 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 2 à 20 %)
 - 4 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 83 %)
 - 4 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 1 à 5 %)

Cartographie des observations du 28 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l’OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l’ITB)



Analyse de risque :

Seine-Maritime : après une première protection (date moyenne le 30/07), nous observons une évolution significative des maladies cette semaine. 4 parcelles (soit 50 % du réseau) ont atteint le seuil T2 pour une ou plusieurs maladies, en particulier l'oïdium et la rouille ainsi que la cercosporiose sur 1 parcelle. **Il est nécessaire de renforcer la surveillance**

Eure : soyez vigilants dans les secteurs du sud de la Seine, le seuil T2 est atteint sur 3 parcelles avec un complexe maladie qui se compose de rouille, cercosporiose et oïdium.

Dans le Vexin, l'évolution des maladies est toujours très lente et disparate. A ce jour, sur 3 parcelles observées avec respect des seuils, une seule est sous protection depuis 15 jours. Les deux autres n'ont pas encore atteint le seuil T1.

Calvados - Orne : sur la plaine Nord de Caen le seuil T1 a été atteint en moyenne le 27 juillet. A ce jour, le seuil T2 pour la rouille est atteint sur une parcelle, soit 30 % des parcelles observées dans ce secteur. En ce qui concerne la plaine Sud de Caen, le développement des maladies est toujours très lent, sur 3 parcelles observées, une seule a atteint le seuil T1 à ce jour (le 14 août). Dans le département de l'Orne, l'ensemble des parcelles du réseau ont atteint le seuil T1 sur la deuxième quinzaine d'août.

Une protection à moins de 45 jours de la récolte est rarement valorisée. Le développement des maladies durant ce délai n'a pas d'incidence sur le rendement.

Tableau de synthèse pour l'arrêt de la protection

Maladies observées	Date de récolte prévue	Date d'arrêt préconisée de la protection	
		Variétés tolérantes	Variétés sensibles à très sensibles
Oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} décade de septembre
Cercosporiose/ ramulariose	Avant la mi-octobre	Fin août	1 ^{ère} décade de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} décade de septembre	

Seuils de risque :

Les seuils de risques changent à partir de la mi-août pour les parcelles qui ne sont pas encore protégées. Ces seuils de risque ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Maladies	T1	T2
Début de la protection avant la mi-août		
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %
Début de la protection après la mi-août		
Oïdium	30 %	Pas de T2
Rouille	40 %	Pas de T2
Cercosporiose	20 %	25 %
Ramulariose	20 %	25 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations : 4 parcelles présentent des galeries avec une fréquence qui varie de 1 à 8%, 7 parcelles présentent des œufs de pégomyies avec une fréquence qui varie de 2 à 24 %.

Seuil indicatif de risque à partir de la couverture du sol: plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

Malgré l'observation de ponte la semaine dernière, le risque pégomyies reste toujours à un niveau faible. La présence de galeries est observée sur 4 parcelles avec une fréquence nettement en dessous du seuil de risque.



Oeufs de pégomyies



Galeries de pégomyies